

Maisons fleuries

Même si les espaces verts communaux ont perdu quelques mètres carrés, on peut presque dire que c'est heureux.

Heureux pour les nappes phréatiques, heureux pour la Somme, heureux aussi pour nos narines puisque ces mètres carrés ont été abandonnés pour l'assainissement tant attendu.

Ces travaux ne doivent pas nous faire oublier que la commune est fleurie grâce aux employés communaux, grâce à vous tous, et vous êtes nombreux, qui agrémentez vos fenêtres, vos balcons, vos terrasses, vos pelouses, vos trottoirs.

La municipalité organise comme chaque année le concours des maisons fleuries et invite tous les Essignyaçais à y participer. Les inscriptions seront enregistrées en mairie en déposant le bulletin d'inscription ci-joint ou par téléphone, télécopie ou courriel jusqu'au vendredi 30 juin. Le jury municipal (comité consultatif Environnement et qualité de la vie) visitera la commune le samedi 8 juillet. Tous les Essignyaçais seront associés puisque vous recevrez début juillet un bulletin de vote comportant noms et adresses des concurrents. Vous pourrez à votre tour visiter la commune, compléter votre bulletin puis le déposer en mairie jusqu'au 13 juillet ou bien encore dans l'urne présente sur le terrain de loisirs communal lors de la fête nationale.



La mention "sauf riverains" de ce panneau implanté à l'intersection de la rue du Tour de Ville et de la rue du 8-mai-1945 a un sens restrictif : elle n'autorise que la circulation riveraine, c'est-à-dire celle des habitants de la rue du Tour de Ville domiciliés entre cette intersection et celle avec la rue Marcel-Vilcoq.

Par contre, dans la même rue, mais côté "calvaire", le sens interdit est la règle pour tous.

Quoi que vous pensiez du "plan" de circulation dans la commune, le non-respect de la signalisation engage votre responsabilité totale en cas d'accident. Des contrôles des services de gendarmerie vont être demandés.

Pluviométrie

Le mois de mai 2006 restera dans les mémoires pour sa pluviométrie record et ses températures plutôt frisquettes.

122 mm soit en gros 12 arrosoirs au mètre carré ont copieusement arrosé nos jardins tout au long du mois (55 mm en moyenne sur les 50 dernières années).

Espérons que le mois de juin, en moyenne le plus mouillé de l'année,

Fête d'école

Samedi 17 juin à 14 heures
Salle polyvalente de Fonsomme

Venez nombreux applaudir vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces, voisins, voisines...

Ecole : Les inscriptions à l'école sont reçues en mairie aux heures d'ouverture avant le 17 juin. Se munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (enfants nés avant septembre 2004 et propres). En fonction des effectifs, les plus jeunes seront inscrits en liste d'attente.

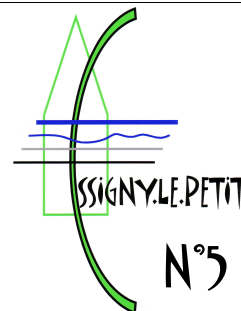
En mairie d'Essigny-le-Petit, le 1^{er} juin 2006

SECRETARIAT DE MAIRIE ouvert le lundi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Téléphone et télécopie : 03 23 07 96 79

Courriel : mairieessignylepetit@wanadoo.fr

Site : <http://essignylepetit.ifrance.com>



Que faire cet été ?

La plaquette du CASOC (agrégé centre social) de Fresnoy-le-Grand présentant ses animations d'été est parue. Elle est disponible à la mairie et à l'école d'Essigny.

Vous y trouverez les centres de loisirs sans hébergement, les mini camps, les camps et les activités ado, les sorties familiales avec horaires, tarifs, bulletins d'inscription,....

Le mot du président du CASOC :

Tout augmente !

Le nombre de centres : 2 à Fresnoy, 1 à Levergies, 1 à Joncourt et pour la première fois 1 à Lehaucourt et 1 dans les Cévennes

Le nombre de mini-camps : 5 pour les enfants et 5 pour les ados

Le nombre de jobs d'été : 64 personnes embauchées dans nos communes

....

Le nombre de sorties familiales : 4 cet été

Le nombre de services de proximité,....

Le Noirieux

Le Noirieux est une rivière attachante, à la personnalité très marquée. De sa naissance secrète à son parcours où malgré sa petite taille elle n'hésite pas à flirter avec les plus grands canaux, elle déroute plus d'un promeneur qui voudrait la suivre au fil du courant.

C'est au cœur de la forêt du Nouvion, au lieu-dit Garmouzet, qu'elle sort des entrailles de cette verdoyante terre de Thiérache. C'est un petit filet d'eau qui s'insinue entre les jambes aux hauts arbres. A l'inverse de sa voisine, l'ancienne Sambre, dont les eaux recueillent, dès ses premiers flots, les déchets des riverains, le Noirieux offre une eau limpide. Sa chance est d'avoir sa source au sein de l'ancienne forêt domaniale appartenant au Duc de Bourbon, Prince de Condé, aujourd'hui encore, domaine privé. Sur ses premiers kilomètres, la rivière ne risque donc pas la pollution. Et pourtant, ses eaux apparaissent bien troubles. Mais il ne s'agit que d'un effet d'optique dû à la présence de galets en silex sombres qui tapissent le fond de son lit. D'où d'ailleurs son nom de « noir rieu », le rieu désignant autrefois selon les régions, de petites rivières voire leurs berges. (Extrait du Courrier Picard du 28 mai 2006 – à suivre)

Vente ou location d'une propriété

Depuis le 1er juin 2006, vous devez informer sur les risques et sur les sinistres (catastrophes naturelles) l'acheteur ou le locataire d'un de vos biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Essigny-le-Petit est concerné puisque un plan de prévention des risques naturels (inondations et coulées de boues) a été prescrit par arrêté préfectoral du 5 mars 2001.

Vous devez donc compléter l'imprimé « état des risques » et établir la liste des sinistres subis depuis 1982 par le bien à vendre ou à louer.

L'imprimé et sa notice sont disponibles en mairie, en préfecture ou téléchargeable sur internet à l'adresse suivante :

www.aisne.pref.gouv.fr
rubrique protection civile

Le non-respect de ces deux obligations d'information de la part du vendeur ou du bailleur peut entraîner la

Télégrammes

Réunion du comité « Loisirs et animation » le jeudi 8 juin à 19 h 45 à l'école.

Circulation difficile
dans la rue du 8-mai-1945 (côté gare) en raison des travaux d'assai-

Secrétariat de mairie ouvert le lundi 5 juin à l'horaire habituel.

Service des eaux 03 23 62 82 82

Urgences (en dehors des heures de bureau) 06 80 31 56 14

Concours communal des maisons fleuries

Madame—Mademoiselle—Monsieur

Adresse

s'inscrit au concours communal des maisons fleuries.